



AUTORISATION DROIT A L'IMAGE
DOCUMENT À CONSERVER PAR LE LICENCIÉ

SAISON 2018 / 2019

Nous serons amenés au cours de cette nouvelle saison sportive à prendre des photographies de votre enfant à l'occasion de prestations sportives, de manifestations conviviales (Fête de Noël, stages vacances, Gala d'été, ...).

Ces photographies pourront éventuellement être destinées à :

- ✓ Etre affichées dans l'enceinte de la patinoire ou à paraître sur notre site internet ;
- ✓ Paraître à titre d'information ou de compte-rendu d'évènements, sur des publications ou des journaux ;
- ✓ Etre conservés à titre de mémoire.

En application de la loi informatique et libertés des règles de protection des mineurs :

- ✓ Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille ;
- ✓ Les photographies pourront être conservées, sous forme de corpus pour des traitements historiques par les enfants et les parents eux-mêmes.

Concernant les prises de photographies envisagées et leur utilisation dans les conditions précisées ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous, et nous le remettre, daté, signé, et portant la mention « lu et approuvé ».

Cette autorisation inclus la publication (site web ou autres), la diffusion, la copie et la reproduction, ainsi que la vente exclusivement au profit du club.

PARTIE À DÉCOUPER ET À REMETTRE AU SPCG LORS DE VOTRE INSCRIPTION



Droit à l'image – Adulte et/ou Mineur
Saison 2018 / 2019

Je soussigné(e) (*nom, prénom du père, de la mère ou du tuteur ou du patineur majeur*)

.....
Autorise / N'autorise pas (1)

La diffusion de l'image de **mon fils / ma fille / moi même** (1)

(nom, prénom du patineur)

Sous toutes formes de publications précitées.

Fait à Poitiers, le : / / 20.....	Signature (Précédée de la mention « <i>lu et approuvé, bon pour accord</i> »)
--	---

(1) rayer la mention inutile